

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 mars 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 139 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Michel AMBROSINO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Joëlle BOULAY - Valérie BOYER - Jean BRUNEL - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Jean-François DENIS - Nicole DESMATS - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Joël DUTTO - Victor Hugo ESPINOSA - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - Mireille FOURNERON - François FRANCESCHI - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Evelyne KARBOVIAC - Abdelwaab LAKHDAR - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Michel LO IACONO - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Marie-Madeleine PANCHETTI - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gerard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Lionel ROYER - PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Paul SORGE - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Martine VASSAL - Charles VIGNY - Clément YANA - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par François-Noël BERNARDI - Jean-Louis BONAN représenté par Jacqueline MAURIC - Vincent BURRONI représenté par Christian AMIRATY - René CANEZI représenté par Jean-Louis TIXIER - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Eric DIARD représenté par Xavier CACHARD - Frédéric DUTOIT représenté par Patrick MAGRO - Robert HABRANT représenté par Gérard SBRAGIA - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Mourad KAHOU - représenté par Mireille FOURNERON - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Lucien MERLENGHI représenté par Gérard GRAUGNARD - Christine ORTIZ représentée par Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX - Gilles PAGLIUCA représenté par Bruno GILLES - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Benoît PAYAN - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Roland BLUM.

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

VOI 001-239/11/CC

■ Approbation de la création d'autorisations de programme et de la revalorisation d'autorisations de programme existantes, relatives aux travaux de voirie.

DIFRA 11/5796/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre du Budget Primitif pour l'exercice 2011, il est inscrit la création d'autorisations de programme d'investissement pour un montant global de 177 300 000 euros sur la sous politique C 311 «Grands Travaux de Voirie» dont 10 000 000 euros dans le budget annexe Transports.

Ce montant total de 177 300 000 euros est inscrit au programme prévisionnel constitué :

- des opérations ci-après pour le **Budget Général** :

Sous – Politique	Libellé de l'autorisation de programme	Montant estimé
C 311	L2 Est+ Nord Contrat de partenariat – Participation en fonds de concours	60 000 000
C 311	Participation Ouvrage d'Art Elargissement Pont rail « Porte Air Bel »	3 200 000
C 311	Extension du Centre Bourse – Aménagement de la voie Bir-Harkeim	1 100 000
C 311	Saint Barthélémy - Picon - Busserine : Aménagements de voiries - études	2 200 000
C 311	PAE Saint Loup – Création de la voie U 424	7 000 000
C 311	Piétonisation autour du Vieux-Port à Marseille – Travaux	90 000 000
C 311	Requalification du Bd Abbadie entre le carrefour de la Lombarde et du bd Turi à Saint Victoret	150 000
C 311	Acquisition de matériel topographique	200 000
C 311	Etudes et acquisition de données géographiques	1 800 000

- de l'opération ci-après pour le Budget annexe Transport

C 311	Pôle Saint Charles – élargissement des quais du métro	10 000 000
TOTAL SOUS POLITIQUE - C 311		175 650 000

De plus, certaines opérations d'investissements existantes nécessitent une revalorisation de leur autorisation de programme, compte tenu des contraintes liées à des sujétions techniques imprévues ou tout simplement à des modifications de programme.

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Pour tenir compte de ces modifications, deux revalorisations d'autorisation de programme existantes doivent être inscrites au budget primitif 2011, comme suit :

Sous Politique	Numéro d'Opération	LIBELLE	Montant Voté	Montant augmenté	Ecart
C 311	I7173 - 01	U 430 Réalisation de la voie Liaison Audoli-Chantepredix	3 800 000	4 300 000	500 000
C 311	2009/00118	Etudes BHNS	7 000 000	10 000 000	3 000 000
TOTAL			10 800 000	14 300 000	3 500 000

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation des opérations ci-après.
- Après en avoir délibéré :

Décide

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Article 1 :

Sont approuvées, les créations d'autorisations de programme suivantes :

Sous Politique C 311							
Numéro Opération	Libellé de l'autorisation de programme	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelles	CP 2011	CP 2012	CP 2013 et suivants
Projet/0668	L2 Est+ Nord Contrat de partenariat – Participation en fonds de concours			60 000 000	8 000 000	20 000 000	32 000 000
Projet/0839	Participation Ouvrage d'Art Elargissement Pont rail « Porte Air Bel »			3 200 000	300 000	1 200 000	1 700 000
Projet/1446 (Budget annexe Transport)	Pole Saint Charles – élargissement des quais du métro			10 000 000	1 000 000	2 000 000	7 000 000
Projet/1447	Extension du Centre Bourse – Aménagement de la voie Bir-Harkeim			1 100 000	1 100 000		
Projet/1596	PAE Saint Loup – Création de la voie U 424			7 000 000	150 000	1 450 000	5 400 000
Projet/1526	Saint Barthelemy Picon – Busserine – Aménagements de voies - Etudes			2 200 000	200 000	600 000	1 400 000
Projet/1050	Piétonisation autour du Vieux-Port à Marseille – Travaux			90 000 000	2 000 000	25 000 000	63 000 000
Projet/0841	Requalification du Bd Abbadie entre le carrefour de la Lombarde et du bd Turi à Saint Victoret			150 000	150 000	0	0
PREV/16	Acquisition de matériel topographique			200 000	40 000	40 000	120 000
Projet/0840	Etudes et acquisition de données géographiques			1 800 000	0	600 000	1 200 000
TOTAL	SOUS POLITIQUE C 311			175 650 000	12 940 000	50 890 000	111 820 000

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011

Article 2

Sont approuvées les revalorisations d'autorisations de programme suivantes:

Sous Politique C 311							
Numéro Opération	Libellé de l'autorisation de programme	AP déjà existante	Révision AP	AP nouvelles	CP 2011	CP 2012	CP 2013 et suivants
I 7173-01	U 430 Réalisation de la voie Liaison Audoli- Chanteperdrix	3 800 000	500 000	4 300 000	650 000	332 020	330 000
2009/00118	Etudes BHNS	7 000 000	3 000 000	10 000 000	1 600 000	2 000 000	1 232 000

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 et suivant de la Communauté urbaine sur les Natures budgétaires : 2031-2315-20411 2158, les Fonctions : 820-822 ainsi que sur la Sous Politique : C 311.

Pour Visa,
La Vice-Présidente Déléguée à la Voirie
et aux Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Voirie et signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI

Signé le 28 Mars 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 29 mars 2011